

DEMANDE DE CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Je soussigné(e) :

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Téléphone fixe :

Téléphone portable : Mail :@.....

Domicilié(e) :

Agissant en qualité de (lien de parenté) :

Qualifié(e) et mandaté(e) pour pourvoir à l'organisation des funérailles de :

Nom : Prénom :

Domicilié(e) :

Né(e) le : à :

Décédé(e) le : à :

Sollicite, auprès de la commune de Wimille, l'octroi d'une concession funéraire dans le cimetière communal, aux conditions fixées par le règlement du cimetière afin d'y faire inhumer le corps du (de la) défunt (e).

Je choisis une concession :

Particulière : destinée à la seule inhumation du concessionnaire.

Familiale : destinée à l'inhumation des membres de la famille (concessionnaire, ascendants, descendants, alliés (tante, oncle, neveux, ...)). La concession revient en indivision aux héritiers après le décès du concessionnaire).

Collective : destinée à l'inhumation des personnes désignées ci-après :

.....
.....
.....



TARIFS DES CONCESSIONS

Inhumation traditionnelle en caveau et monument apparent :

Les concessions sont attribuées par mètre carré entier, éventuellement arrondi au mètre carré supérieur, avec un minimum de trois mètres superficiels (2.50 m x 1.20 m = 3.00 m²).

Concession 15 ans : 28.00 € le m² ► 84 € pour 3.00 m²

Concession 30 ans : 57.00 € le m² ► 171 € pour 3.00 m²

Concession 50 ans : 95.00 € le m² ► 285 € pour 3.00 m²

Le droit de superposition est fixé à 97 €.

Inhumation traditionnelle avec ou sans caveau (simple dalle en affleurement avec le sol) dans le cimetière paysager :

Les concessions sont attribuées par mètre carré entier, éventuellement arrondi au mètre carré supérieur, avec un minimum de trois mètres superficiels (2.50 m x 1.20 m = 3.00 m²).

Concession 15 ans : 28.00 € le m² ► 84 € pour 3.00 m²

Pleine terre

Concession 30 ans : 57.00 € le m² ► 171 € pour 3.00 m²

Caveau

Concession 50 ans : 95.00 € le m² ► 285 € pour 3.00 m²

Le droit de superposition est fixé à 97 €. Une seule superposition quels que soient la durée de la concession et l'emplacement est admise.

Columbarium :

Concession 15 ans : 1 case ► 116.00 €

2 cases ► 231.00 €

3 cases ► 347.00 €

Concession 30 ans : 1 case ► 215.00 €

2 cases ► 431.00 €

3 cases ► 646.00 €

Concession 50 ans : 1 case ► 420.00 €

2 cases ► 840.00 €

3 cases ► 1260.00 €

MERCI DE JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE CONCESSION :

- la photocopie de votre livret de famille
- un acte de décès

A, le

Signature du demandeur :